
Vers une société de l'information axée sur les besoins humains

Benabderrahmane Yasmina
Université Salah Boubnider - Constantine 3

Résumé en Français :

La nouvelle étape du développement humain que nous vivons actuellement se caractérise par la prééminence de l'information, de la communication et de la connaissance dans l'ensemble des activités humaines. Certes, la technologie a déclenché l'accélération de ce processus, mais ce n'est pas un facteur neutre et la route n'est pas tracée d'avance puisque le développement technologique lui-même est guidé en fonction de jeux d'intérêts. Dans cette perspective, les politiques visant au développement de la société de l'information doivent être axées sur les besoins des personnes, dans le cadre des droits humains et de la justice sociale. Il est donc important que l'information soit déterminée en fonction de la société, et non pas l'inverse. En conséquence, chaque société doit s'attacher à s'approprier les technologies en fonction de ses priorités et besoins spécifiques de développement au lieu de s'adapter à celles-ci pour pouvoir faire partie d'une société de l'information définie d'avance. Aussi, il s'agit d'une part d'appréhender la société de l'information comme un processus fondamentalement humain, et d'autre part veiller à ce que l'information ne soit pas réduite à sa fonction économique et considérée comme une simple source de profit.

Mots clés :

Information- technologie- communication- connaissance-
développement humain

Titre en anglais :

Towards the pillars of the Information Society in humanitarian needs

Abstract:

The new stage of human development in which we live today is characterized by the pre-eminence of information, communication and

knowledge in all human activities. While technology has sparked the acceleration of this process, it is not a neutral factor and the road is not traced in advance since technological development itself is guided by interests. From this perspective, policies aimed at the development of the information society must be geared to the needs of people, in the context of human rights and social justice. It is therefore important that information is determined in terms of society, not the other way round.

As a result, each society must focus on appropriating technologies according to its specific development priorities and needs rather than adapting them to being part of a defined information society, advanced. On the one hand, the information society must be understood as a fundamentally human process and, on the other, that information must not be reduced to its economic function and considered as a simple Source of profit.

Key words:

The information- Human Development- Telecommunications- Knowledge-Technology

Titre en arabe :

نحو ركائز مجتمع المعلومات ضمن الاحتياجات الإنسانية

الملخص

تتميز المرحلة الجديدة من التنمية البشرية التي نعيشها حاليا تتمثل في غلبة المعلومات والاتصالات والمعرفة في جميع الأنشطة البشرية. وقد أثارت التكنولوجيا في تسريع هذه العملية، ولكنها ليست عاملا محايدا و رسمت الطريق مقدما نحو التطور التكنولوجي. ويسترشد نفسها وفقا لألعاب الفائدة. في هذا المنظور، فإن السياسات تهدف إلى تطوير مجتمع المعلومات بحيث يجب أن تركز على احتياجات الناس في سياق حقوق الإنسان والعدالة الاجتماعية. لذلك فمن المهم أن يتم تحديد المعلومات من قبل الشركة، وليس العكس. وبناء على ذلك، ينبغي أن تركز كل شركة على التكنولوجيات الملائمة على أساس الأولويات والاحتياجات التنموية المحددة بدلا من التكيف معها من أجل أن تكون جزءا من مجتمع المعلومات التي تحددتها مقدما، هناك يد لفهم

مجتمع المعلومات كعملية الإنسان بشكل أساسي، وأيضا التأكد من أن المعلومات لا يمكن تخفيضها إلى الوظيفة الاقتصادية، واعتبارها بسيطة مصدرا للربح.

الكلمات الدالة:

المعلومات - التنمية البشرية - الاتصالات - المعرفة - التكنولوجيا

Introduction

La nouvelle étape du développement humain que nous vivons actuellement se caractérise par la prééminence de l'information, de la communication et de la connaissance dans l'ensemble des activités humaines. Certes, la technologie a déclenché l'accélération de ce processus, mais ce n'est pas un facteur neutre et la route n'est pas tracée d'avance puisque le développement technologique lui-même est guidé en fonction de jeux d'intérêts.

Dans cette perspective, les politiques visant au développement de la société de l'information doivent être axées sur les besoins des personnes, dans le cadre des droits humains et de la justice sociale. Il est donc important que l'information soit déterminée en fonction de la société, et non pas l'inverse.

En conséquence, chaque société doit s'attacher à s'approprier les technologies en fonction de ses priorités et besoins spécifiques de développement au lieu de s'adapter à celles-ci pour pouvoir faire partie d'une société de l'information définie d'avance. Aussi, il s'agit d'une part d'appréhender la société de l'information comme un processus fondamentalement humain, et d'autre part veiller à ce que l'information ne soit pas réduite à sa fonction économique et considérée comme une simple source de profit.

1. Un déterminisme technologique à modérer

Nombreux sont ceux qui considèrent que le sentier du développement durable peut être atteint grâce à la généralisation des TIC. En effet, depuis quelques années, les organismes tels que la Banque Mondiale ou l'ONU défendent l'idée que le déploiement des TIC est bénéfique au développement humain et à la réduction de la pauvreté¹ et que les TIC sont des instruments essentiels pour la lutte contre la pauvreté.

Selon le PNUD (2000), « les pays qui réussissent à tirer le meilleur parti des TIC peuvent espérer enregistrer une croissance économique fortement accrue, une protection sociale considérablement améliorée et des formes de gouvernement plus démocratiques »². Cette vision empreinte de déterminisme technologique confond progrès technique et progrès social, réduction de la fracture numérique et réduction de la fracture du développement. Ce déterminisme technologique associe dans une relation causale linéaire TIC et bienfaits pour l'humanité. Comme le souligne Annie Chéneau-Loquay, « tous ces programmes témoignent surtout du fait que, pour les intervenants du Nord, Internet est devenu un réel besoin pour le développement de l'Afrique, mais un besoin encore « virtuel », c'est-à-dire senti de l'extérieur (...). L'Internet apparaît ainsi comme un besoin, certes à satisfaire, mais avant tout à définir, à proposer et même à imposer par différentes actions de coopération »³.

Ainsi, les objectifs principaux formulés par les organismes internationaux sont de réduire la fracture numérique et de mettre les TIC au service du développement. Les TIC sont ici perçues comme un moyen de réduire les inégalités. Elles sont présentées dans un rapport du PNUD comme uniques, incontournables, omniprésentes et omnipotentes : « En quoi les technologies de l'information et des communications sont-elles un outil sans précédent dans la lutte pour en finir avec la pauvreté au XXIème siècle ? Premièrement elles interviennent à presque tous les niveaux de l'activité humaine car elles peuvent être utilisées quasiment partout et pour tout. Deuxièmement ces technologies suppriment les obstacles au développement humain dans au moins trois domaines (...) »⁴. Selon les auteurs de ce rapport,

les TIC peuvent permettre d'éliminer les obstacles au savoir, les obstacles à la participation et les obstacles aux opportunités économiques. Par ailleurs, on peut lire dans ce rapport du PNUD que « le potentiel des TIC ne sera limité que par l'imagination humaine et la volonté politique »⁵. Les coupables d'une éventuelle contre-performance des TIC sont donc connus d'avance.

En réalité, les effets positifs des TIC ne pourront être exploités qu'avec l'intervention de la puissance publique. Selon Nicolas et Occis (2001)⁶, deux axes d'intervention peuvent être envisagés : d'une part, favoriser le développement des TIC à travers des mesures incitatives et de subvention, et d'autre part, mettre en place les conditions d'exploitation de ces TIC, avec des mesures en faveur de la formation, des infrastructures... Selon le degré de développement, les interventions seront différentes. Par exemple, les économies émergentes peuvent élaborer des politiques industrielles fondées sur le ciblage de certaines activités liées aux TIC, tandis que les pays les moins avancés privilégieront plus les interventions en amont. La difficulté pour ces pays est de réaliser à la fois les objectifs de court terme liés à la survie de la population, et ceux de moyen et long terme comme l'intégration du pays dans les réseaux internationaux.

L'utilisation des TIC est plutôt controversée : certains pensent qu'il faut avant tout satisfaire les besoins élémentaires, tandis que d'autres estiment que les TIC peuvent justement permettre cela plus facilement et de manière moins coûteuse. Etant donné la rareté des ressources requises et les priorités de développement, les dirigeants auront peut-être à choisir entre l'investissement dans les TIC et dans d'autres secteurs, et l'on observe parfois une réticence à investir dans l'édification de capacités pour une utilisation efficace des TIC tant que d'autres problèmes pressants n'ont pas été réglés.

Il est à noter que les avantages potentiels de l'investissement dans les TIC et dans les capacités connexes ne risquent guère de se

concrétiser si cet investissement n'est pas coordonné à des stratégies d'investissement dans des secteurs extrêmement prioritaires du développement. Les dirigeants travaillent dans un monde où les pratiques établies et les problèmes de développement pressants limitent leur capacité d'action. Les domaines classiques d'intervention des politiques publiques concernent le soutien à l'éducation, la promotion de la R&D, la protection des droits de propriété intellectuelle ou la garantie de la normalisation, de la réglementation et de l'assurance qualité.

Selon les institutions internationales, l'utilisation des TIC peut apporter des bénéfices non négligeables et à l'inverse, la non-participation à la révolution de l'information risque d'avoir un coût important. Autrement dit, les problèmes de développement ne seront pas résolus avec les TIC mais risquent d'être aggravés si l'on laisse ces technologies de côté. Il faut dire que la situation des pays en développement face aux TIC est différente selon le niveau de développement. Les pays émergents peuvent espérer augmenter leur croissance grâce aux TIC en suivant de façon proche le modèle des pays industrialisés. Ils peuvent par exemple demeurer intégrés dans les réseaux internationaux de production ou attirer des IDE grâce aux TIC.

Par contre, dans les pays les moins avancés, il ne suffira pas d'introduire les TIC pour voir tous les problèmes de développement résolus. Dans ces pays, il ne sera pas possible de faire l'économie des mesures élémentaires telle la promotion de l'éducation, des infrastructures et de la mécanisation de base.

L'enjeu pour les pays en développement est d'utiliser les TIC pour contribuer à atteindre les objectifs primordiaux tout en évitant qu'elles n'absorbent les ressources destinées aux besoins fondamentaux. En somme, les TIC ne doivent être considérés que comme un simple outil au service du développement, en complément d'autres mesures. Compte tenu des enjeux de la fracture numérique, elles doivent être

prises en œuvre en tenant compte des besoins de la population (Lanvin, 1996)⁷.

Finalement, l'affirmation selon laquelle les TIC peuvent réduire la pauvreté et permettre le rattrapage des pays en développement est à modérer, l'enjeu étant d'utiliser les potentialités de ces TIC pour aider à satisfaire certains besoins de base.

2. Les TIC comme facilitatrices des processus de développement

Face au paradigme dominant, notamment dans le milieu des organisations internationales, qui considère que la technologie conditionne le développement, nous présentons un paradigme alternatif dont la force principale réside dans la demande des utilisateurs et qui considère la technologie comme facilitatrice des processus de développement (Miguel Saravia, 2004)⁸. Ce paradigme considère que la société de l'information doit avant tout être axée sur les besoins humains. En effet on ne peut pas appliquer un modèle unique pour tous les pays, il s'agit de tenir compte des spécificités de chacun, des besoins et demandes de la population. Pour cela, Miguel Saravia considère trois aspects de l'innovation technologique : l'utilisation du potentiel d'environnements propices, la prise en compte du contexte d'origine des TIC et enfin la promotion de réels processus d'appropriation. Nous constatons alors la priorité qu'il y a à agir sur les processus d'appropriation sociale de la technologie afin que les TIC servent les intérêts de la société avant tout.

a- Utiliser le potentiel d'environnements propices

Le premier aspect tire son origine de l'énoncé même de la représentation dominante de l'innovation technologique qui attribue à la technologie elle-même et au processus d'innovation une capacité transformatrice et un potentiel émancipateur, c'est-à-dire que la simple

introduction de technologies générerait une chaîne qui aboutirait automatiquement à un développement social. Mais même si l'on dispose d'une infrastructure ou d'une technologie cela ne veut pas dire qu'on les utilise de manière efficace et qu'elles contribuent au processus de développement. En effet, il existe une dimension immatérielle qui ajoute de la valeur au processus d'innovation. Cette dimension est celle qui génère véritablement le développement. L'accent est ici mis sur le processus d'apprentissage et de développement des compétences dans l'objectif de permettre un usage adéquat de l'infrastructure.

Les insuffisances de compétences en matière de TIC doivent être comblées en insistant avant tout sur le développement humain et le renforcement institutionnel local, considérant les conditions préalables pouvant permettre aux TIC de devenir des éléments clés du processus de développement et de la lutte contre la pauvreté. Ces conditions ou pré-requis résident dans un environnement démocratique, des mécanismes de participation citoyenne renforcée, des niveaux adéquats d'éducation et d'accès à la santé, ainsi que l'existence d'une culture de paix et de responsabilité sociale. En d'autres termes, comme l'ont judicieusement souligné Ricardo Gomez et al. (2001) « les TIC ne sont pas une formule magique qui transforme le cuivre en or ni les zéros et les uns en démocratie, en participation et en développement. Les programmes de TIC pour le développement doivent utiliser le potentiel d'environnements propices »⁹. Si les pays en développement ne créent pas un environnement propice à l'introduction des TIC, cela risque d'aggraver encore les inégalités qui existent.

b- Considérer le contexte d'origine des TIC à introduire

Le second aspect à prendre en compte est le contexte d'origine de la technologie que l'on désire introduire, puisqu'il conditionne la technologie elle-même. En effet, si telle technologie est introduite dans une société caractérisée par une culture spécifique, sa portée sera sans doute différente si elle est introduite dans un autre contexte avec

une culture différente. Il est donc légitime de se demander quel est le contexte historique et social dont les TIC tirent leur origine et qui ont permis leur développement.

« Se référer à la technologie suppose d'essayer de comprendre de quelle manière les activités pratiques (les techniques) ont été conçues et mises en valeur par ceux qui les emploient ; quelle conception générale du monde, de ses éléments et de leur comportement ont été élaborés à partir des expériences de transformation du milieu ambiant ; en somme cela suppose de se référer à une totalité culturelle historiquement déterminée. La technologie n'est pas alors une réalité super-objective, neutre ; elle naît, se développe et se transforme dans un milieu historique qui en est le fondement »¹⁰.

Considérant que les TIC participent à la globalisation qui profite à une minorité de personnes tout en laissant en marge la majorité de la population mondiale, on peut dire que ces technologies peuvent contribuer à accroître les inégalités, à renforcer l'exclusion et la marginalisation. Il faut dire que le phénomène des TIC est proche du paradigme dominant dans notre société, qui présente le changement technologique en cours comme obligatoire et inéluctable, neutre et rationnel, motivé uniquement par des raisons techniques liées fondamentalement au développement même de la technologie. En effet, comme le regrette Michel Saravia (2004) « ceci fait que les nouvelles technologies de l'information sont présentées comme des technologies ouvertes, pleines de promesses, à condition seulement de savoir utiliser leurs potentialités, pratiquement de manière indépendante du contexte social d'où elles proviennent et dans lequel elles s'appliquent »¹¹.

c- Promouvoir de réels processus d'appropriation

La pensée dominante en matière de nouvelles technologies considère qu'envisager des innovations technologiques suppose

l'équipement de ces technologies dans tous les recoins des pays en développement, même les plus pauvres. « Il y a dans cette perspective une méconnaissance des processus d'apprentissage, et de la différence entre une information et une connaissance »¹². On oublie donc qu'il faut avant tout promouvoir de réels processus d'appropriation.

Améliorer la qualité de la vie des pays en développement passe par l'intégration d'une solide base de connaissances et de formes d'apprentissage. Or, toute connaissance utile intègre les compétences pratiques acquises par l'expérience, de même que par l'enseignement et la formation théorique, lesquels peuvent intégrer les applications des TIC. Les modalités de diffusion de la connaissances dépendent de son caractère plus ou moins codifié et tacite. Les mécanismes d'apprentissage peuvent alors jouer un rôle important dans l'acquisition progressive de connaissances difficilement codifiables.

Selon Credé et Mansell (1998)¹³, les pays en développement ont besoin d'initiatives pour s'assurer que les processus d'apprentissage à l'aide des TIC qu'ils introduisent sont adaptés à leur milieu social, culturel et organisationnel particulier. Il serait en effet insuffisant de s'en tenir à une simple imitation des procédés d'apprentissage fondés sur les TIC en usage dans les pays industrialisés.

Au contraire, « dans les processus d'acquisition de connaissance et d'apprentissage, il y a d'une part l'interaction entre l'expérience accumulée par celui qui reçoit l'information et cette dernière, et d'autre part un processus de validation préalable pour estimer si un usage déterminé de l'information et de la technologie apportera une solution adéquate aux problèmes réels posés »¹⁴. L'importance des connaissances tacites est ici aussi montrée.

Au total, on peut dire que ce paradigme alternatif axé sur la demande des utilisateurs suppose la mise en place de réels processus d'appropriation sociale de la technologie. Ce paradigme alternatif annonce un retour de l'Etat mais avec des modes d'intervention profondément différents. Là où il devait intervenir directement dans

l'économie pour pallier l'insuffisance des acteurs privés et où intervention publique se confondait avec gestion publique, il doit désormais beaucoup plus agir comme architecte et comme stratège de la compétitivité nationale, en structurant la coopération entre tous les acteurs, la science, la technologie, l'économie, les institutions et l'évolution des cadres culturels qui conditionnent la capacité à innover et à la reconstruction des consensus sociaux. Dans l'évolution des nations, la capacité à adopter, voire à façonner les idées montantes du nouveau paradigme, va définir leur capacité à sortir de la crise et à tirer les fruits des possibilités de développement portées par les TIC.

Conclusion

Jeskanen-Sundström (2001) a défini la Société de l'information comme « une société qui fait un usage intensif des réseaux d'information et de la technologie de l'information, produit de grandes quantités de biens et de services d'information et de communication et possède une industrie de contenus diversifiée »¹⁵. Il ne s'agit pourtant pas de réduire le champ de la Société de l'information à des questions économiques ou d'infrastructure sans prendre en compte ses aspects sociaux et humains. Ces aspects sont en effet importants dans la mesure où il existe des disparités dans l'accès aux TIC et leur utilisation entre pays développés et en développement, mais aussi entre la population d'un même pays.

Il apparaît évident que la simple création d'une Société de l'Information telle que définie ci-dessus est insuffisante pour résoudre les problèmes du développement humain au niveau mondial. L'évolution de l'innovation technologique dans les pays en développement ne peut certainement pas suivre le même chemin que dans les pays développés. En même temps, la société de l'information ne se développe pas dans les pays en développement de manière indépendante des pays développés. Cependant, le développement de cette société de l'information doit être adapté à chaque cas et non

suivre un transfert linéaire et identique pour tous. Le potentiel des TIC peut être exploité afin de mieux répondre aux besoins essentiels de l'humanité.

Aussi, il s'agit de bien identifier ces besoins afin de pouvoir définir les politiques adéquates qui permettront par exemple de réduire les inégalités, améliorer l'éducation et la santé ou encore soutenir la justice sociale, le tout à travers la mise en place d'une société de l'Information à la fois équitable et durable.

En outre, la mise en place d'une société de l'information durable et équitable dans les pays en développement passe par la transformation du rôle de l'Etat. Ce dernier doit en effet passer du rôle de gestionnaire à celui de fondateur, à la fois aménageur (infrastructures de base), catalyseur (dynamique de réalisation), régulateur (organisation et arbitrage) et éducateur (sensibilisation, apprentissage).

Références bibliographiques :

Carrasco Valencia A., *Cambio tecnologico en comunidades rurales andinas*, Lima, ITDG, 1987, pp. 12-13.

Chéneau-Loquay Annie, Ntamboue Raphaël, La Coopération à l'assaut de l'Afrique, in *Société de l'information et coopération internationale, development.com*, Genève, IUED, 2003.

Credé A. et Mansell R., *Les Sociétés du Savoir*, Les Editions du CRDI, 1998.

Ellul J., *Le bluff technologique*, Paris, Hachette, 1988

Gomez R., Martinez J., Reilly C., *Accion al Margen de la Conectividad : Experiencia de America Latina y el Caribe*, Cooperation Sur, N°1, PNUD, 2001, p. 130.

Jacquet Pierre, Thierry de Montbrial (dir.), Ifri, *Rapport Annuel Mondial sur le Système Economique et les Stratégie 2002*, Paris, Dunod, 2001.

Jeskanen-Sundström H., *ICT Statistics at the new Millennium – Developing Official Statistics - measuring the Diffusion of ICT and its Impact*, IAOS Satellite Meeting on Statistics for the Information Society, 2001, Tokyo.

Janvin B., *L'Afrique qui gagne*, Afrique 2000, 1^{er} octobre 1996.

PNUD, *Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain*, Bruxelles, De Boeck, 2001. < <http://www.undp.org/hdr2001/french/> >

Saravia M., *Les TIC, une réponse à la pauvreté ?* in Revue latino-américaine Tecnologia et Sociedad, N°6, Edition ITDG, octobre 2004.

¹⁶Institut de statistique de l'UNESCO, *Mesurer l'état et l'évolution de la société de l'information et du savoir : un défi pour les statistiques*, Publications de l'UNESCO pour le Sommet mondial sur la société de l'information, Paris, 2003.

Référence :

- ¹. Annie Chéneau-Loquay et Raphaël Ntamboue, La Coopération à l'assaut de l'Afrique, in *Société de l'information et coopération internationale, development.com*, Genève, IUED, 2003.
- ². PNUD, Extrait d'un communiqué de septembre 2000, < <http://www.undp.org/french/ICTf2011.pdf>>
- ³. Annie Chéneau-Loquay et Raphaël Ntamboue, op. cit. p. 12.
- ⁴. J. Ellul, *Le bluff technologique*, Paris, Hachette, 1988, p. 35.
PNUD, *Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain*, Bruxelles, De Boeck, 2001. < <http://www.undp.org/hdr2001/french/> >
- ⁵. Ibid. p. 36.
- ⁶. Nicolas F. et Occis N., Technologies de l'information : une chance pour le développement ? in Pierre Jacquet, Thierry de Montbrial (dir.), Ifri, *Rapport Annuel Mondial sur le Système Economique et les Stratégie 2002*, Paris, Dunod, 2001.
- ⁷. Lanvin B., L'Afrique qui gagne, Afrique 2000, 1^{er} octobre 1996.
- ⁸. Saravia M., « Les TIC, une réponse à la pauvreté ? » in *Revue latino-américaine Tecnologia et Sociedad*, N°6, Edition ITDG, octobre 2004.
- ⁹. Gomez R., Martinez J., Reilly C., *Accion al Margen de la Conectividad: Experiencia de America Latina y el Caribe*, Cooperation Sur, N°1, PNUD, 2001, p. 130.
- ¹⁰. Carrasco Valencia A., *Cambio tecnologico en comunidades rurales andinas*, Lima, ITDG, 1987, pp. 12-13.
- ¹¹. Saravia M., op.cit.
- ¹². Ibid.
- ¹³. Credé A. et Mansell R., *Les Sociétés du Savoir*, Les Editions du CRDI, 1998.
- ¹⁴. Saravia M., op. Cit.
- ¹⁵. Jeskanen-Sundström, H., *ICT Statistics at the new Millennium – Developing Official Statistics - measuring the Diffusion of ICT and its Impact. IAOS Satellite Meeting on Statistics for the Information Society, 2001*, Tokyo ; cité par Institut de statistique de l'UNESCO, *Mesurer l'état et l'évolution de la société de l'information et du savoir : un défi pour les statistiques*, Publications de l'UNESCO pour le Sommet mondial sur la société de l'information, Paris, 2003.